



## Formulaire d'abandon, d'arrêt ou d'échec de stage

Ce formulaire doit être utilisé lorsqu'une situation entraîne l'interruption ou la fin d'un stage en milieu scolaire, ou lorsqu'un échec est attribué. Il permet de consigner officiellement les événements ayant mené à la décision, d'assurer une compréhension commune entre les personnes impliquées et de planifier les suites au cheminement de la personne étudiante.

Trois situations peuvent mener à l'utilisation de ce formulaire :

### 1. Abandon du stage

Décision volontaire de la personne étudiante de mettre fin au stage avant son terme.

- Avec billet médical : aucune mention d'échec au dossier.
  - Sans billet médical : considéré comme un échec.
- Reprise du stage requise selon le cheminement, à un trimestre ultérieur.

### 2. Arrêt de stage

Interruption du stage avant son terme, non imputable uniquement aux compétences de la personne étudiante, mais résultant d'éléments contextuels, organisationnels ou personnels majeurs, et non volontaires, susceptibles d'affecter sa sécurité, son bien-être ou sa capacité de poursuivre le stage dans des conditions conformes aux exigences du programme.

- Décidé par le comité de coordination des stages.
  - Ne constitue pas automatiquement un échec.
- Une analyse du dossier déterminera les modalités de reprise ou de prolongation du stage.

### 3. Échec de stage

Les compétences professionnelles attendues ne sont pas atteintes ou la poursuite du stage n'est plus possible, malgré l'accompagnement offert.

- Mention d'échec officielle.  
→ Reprise du stage requise selon le cheminement, à un trimestre ultérieur.
- Deuxième échec au même sigle : exclusion du programme (Règlement des études).

### Raison médicale

En cas d'interruption de stage pour motif médical, un billet médical doit être transmis au Module des sciences de l'éducation ainsi qu'à la coordination des stages. L'abandon pour raison médicale n'entraîne pas d'échec. Un formulaire de modification d'inscription doit ensuite être rempli.

### Identification de la personne étudiante

Prénom et nom	
Sigle de stage	
Adresse courriel UQO	

### Identification du milieu de stage

École	
Personne enseignante associée	
Personne superviseure	

### Informations concernant l'abandon, l'arrêt ou l'échec

Nature de la situation	<input type="checkbox"/> Abandon <input type="checkbox"/> Arrêt <input type="checkbox"/> Échec
Date à laquelle la personne étudiante a cessé sa présence en milieu de stage	
Nombre de jours de stage complétés	
Nombre de visites de la personne superviseure	
Nombre d'évaluations complétées	

#### Explication de la situation

*Veillez cocher les compétences présentant des difficultés et rédiger un bref résumé des défis observés durant le stage.*

C1  C2  C3  C4  C5  C6  C7  C8  C9  C10  C11  C12  C13

### Information transmise à la personne étudiante

Veillez indiquer la date à laquelle les informations suivantes ont été transmises, ou seront transmises, à la personne étudiante.

**Date de transmission de l'information (JJ / MM / AAAA) :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

La personne étudiante est, ou sera, informée :

- que le stage, étant considéré comme un cours intensif, tout abandon effectué après son début entraîne une mention d'échec au dossier et ne donne droit à aucun remboursement. Toutefois, si un billet médical est fourni, aucune mention d'échec n'est inscrite au dossier. Un abandon sans mention d'échec et sans remboursement est possible jusqu'à la journée ouvrable précédant le début du stage. Le stage débute officiellement lors de la rencontre obligatoire inscrite à l'horaire universitaire de la personne étudiante ;
- de la date limite inscrite au [calendrier universitaire de l'UQO](#) pour un abandon sans mention d'échec au relevé de notes, pour les cours qui ne sont pas offerts en intensif, tels que le cours de séminaire ;
- que même en cas d'abandon, d'arrêt ou d'échec en stage, il est possible de poursuivre le cours de séminaire qui est offert au même trimestre que le stage ;
- qu'un deuxième échec à un même sigle de cours ou de stage entraîne une exclusion du programme d'études, conformément au Règlement des études ;
- qu'il est de sa responsabilité de communiquer avec le Module des sciences de l'éducation pour déclarer l'abandon, l'arrêt ou l'échec d'un cours et en planifier la reprise, ainsi qu'avec la coordination des stages afin d'organiser la reprise du stage ;
- qu'elle peut bénéficier d'un accompagnement de la coordination des stages afin d'identifier des stratégies favorisant la consolidation de ses compétences professionnelles.

- En cochant cette case, vous confirmez avoir transmis à la personne stagiaire les informations requises concernant l'abandon, l'arrêt ou l'échec du stage.

Formulaire à transmettre à la coordination des stages.

**Gatineau**

Dominique Langlais

[dominique.langlais@uqo.ca](mailto:dominique.langlais@uqo.ca)

**Saint-Jérôme**

Mélisa Di Méo

[melisa.dimeo@uqo.ca](mailto:melisa.dimeo@uqo.ca)